

Le conseil départemental expérimente l'usage des tablettes au collège

Le vendredi 22 mai 2015, avec la distribution des tablettes par Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, aux collégiens de 6^e d'un collège du Mantois, l'expérimentation de l'utilisation d'un équipement mobile individuel (EMI) entre dans sa phase pratique.

L'utilisation accrue du numérique dans les collèges, l'évolution des besoins en matière de débit qui en découle, mais aussi l'évolution des pratiques d'enseignement ont conduit le Département à adopter le 17 avril dernier **un plan numérique ambitieux pour les collèges des Yvelines**.

Ses quatre volets principaux sont :

- le raccordement des 116 collèges à des accès Internet Très Haut Débit,
- la mise en œuvre d'une politique de dotation et de gestion, de maintenance des équipements numériques fixes,
- le déploiement d'un Environnement Numérique de Travail,
- et la mise en œuvre d'une politique de dotation de tablettes et des infrastructures associées.

Une volonté d'expérimentation

La politique engagée par le Conseil départemental, depuis plusieurs années, pour l'intégration des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Education) passe par l'expérimentation de l'usage des nouveaux outils, en lien avec l'Education nationale, afin d'évaluer leur intérêt pédagogique avant d'envisager leur généralisation.

7 collèges, engagés dans la conduite d'un projet pédagogique cohérent, ont été retenus, après un appel à projet, pour expérimenter l'usage de ces nouveaux outils sur un niveau complet : Les collèges André Chénier, Georges Clémenceau et Paul Cézanne à Mantes-la-Jolie, Marcel Pagnol à Bonnières-sur-Seine, Jules Verne aux Mureaux, Le Racinay à Rambouillet et Louis Paulhan à Sartrouville.

La tablette tactile, nouvel outil éducatif

La tablette est perçue comme pouvant permettre d'accompagner les efforts des élèves au quotidien et de favoriser l'autonomie de l'élève. Par sa mobilité, sa proximité par rapport à l'utilisateur et son mode de fonctionnement tactile, elle ouvre de nouvelles perspectives avec un accès facilité aux ressources.



L'expérimentation conduite doit permettre de mesurer l'intérêt et la valeur ajoutée éducative de cet outil individuel, des nombreuses applications et ressources disponibles, ainsi que l'apport des usages possibles en classe et à la maison. Elle doit permettre de vérifier la capacité à individualiser l'enseignement et à mieux accompagner les jeunes.

Tout ce travail est fait en étroite collaboration avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), la Délégation Académique pour le Numérique Educatif (DANE) du Rectorat et les établissements.

C'est dans cette logique d'expérimentation de l'outil, qu'il a été choisi de déployer 2 types de matériel (I Pads dans 3 collèges et Lenovo, sous Windows, dans 4 collèges). Un des points essentiels de cette expérimentation sera d'évaluer les besoins en infrastructure et l'intégration dans le réseau informatique du collège.

Une démarche reconnue au plan national : le Département des Yvelines et les 7 collèges retenus dans de cadre de l'appel à projet lancé par l'Etat

Dans le cadre de la préfiguration du plan numérique national, l'Etat a lancé en mars un appel à projets visant à retenir et soutenir 300 établissements susceptibles d'expérimenter l'usage des tablettes individuelles remises en 5^e à la rentrée prochaine.

Le Conseil départemental des Yvelines a le 22 avril porté la candidature des 7 collèges qui ont été sélectionnés pour son expérimentation.

De ce fait, la période de fin d'année sera une phase de test technique avant le démarrage de l'expérimentation à la rentrée 2015-2016 pour les élèves de 5^e des collèges concernés.

Les tablettes seront distribuées aux élèves par un Conseiller départemental :

- Le vendredi 22 mai pour les collèges Clémenceau et Chénier à Mantes-la-Jolie.
- Le mardi 26 mai pour les collèges Jules Verne aux Mureaux, Le Racinay à Rambouillet, Louis Paulhan à Sartrouville et Marcel Pagnol à Bonnières-sur-Seine.
- Le vendredi 29 mai pour le collège Cézanne à Mantes-la-Jolie.

CONTACT PRESSE : Alexia Borras - 01 39 07 70 77 – 06 65 72 86 35 - aborras@yvelines.fr



Les autres volets du Plan numérique des collèges

Le raccordement au Très Haut Débit

Il est prévu de raccorder en 2 ans les établissements à un accès Très Haut Débit. A chaque fois que cela sera possible, les collèges seront raccordés au réseau départemental de fibres optiques ; le plan de raccordement prévoit trois tranches phrasées en fonction des difficultés de raccordement :

- Tranche 1 : 28 collèges pour le 1^{er} trimestre 2016 (mai 2015 pour les collèges pilotes).
- Tranche 2 : 54 collèges pour une mise en service 1^{er} septembre 2016.
- Tranche 3 : 34 collèges, avec objectif d'une ouverture au 1^{er} trimestre 2017.

La gestion et la maintenance des matériels numériques fixes

L'importance du parc de matériels aujourd'hui en fonction dans les établissements nécessite une gestion de parc particulièrement rigoureuse pour assurer l'attribution, la gestion et la maintenance des équipements numériques. Il s'agit de définir les règles de fonctionnement qui garantissent l'optimisation de ces investissements et le contrôle des coûts associés.

Un Environnement numérique de travail départemental (ENT)

Le Département a lancé en janvier 2015 une opération pilote de déploiement d'un environnement numérique de travail départemental. L'objectif est de bénéficier d'un premier retour d'expérience avant généralisation.

En coordination avec les autorités académiques, 9 collèges ont été désignés pour participer à cette opération pilote :

Camille du Gast (Achères)

André Chénier (Mantes-la-Jolie)

Paul Cézanne (Mantes-la-Jolie)

Jules Verne (Les Mureaux)

Louis Paulhan (Sartrouville)

Marcel Pagnol (Bonnières-sur-Seine)

Georges Clémenceau (Mantes-la-Jolie)

Alexandre Dumas (Maurepas)

Le Racinay (Rambouillet)

Un ENT est un portail de services et de ressources numériques sécurisé, ouvert à tous les membres de la communauté éducative : enseignants, élèves, parents, autres personnels et partenaires extérieurs, accessibles 24h/24. Citons en particulier : les notes, absences, cahiers de textes, manuels et ressources pédagogiques en ligne, partage et création de ressources pédagogiques, messagerie permettant un dialogue direct entre élèves, professeurs et parents.

